Oise : «Fait divers» en France profonde

16/11/2009 à 20h20

Le procès de trois «*jeunes*», Amadou Sow, Ercan Uyanic et Harouna Sarr qui avaient agressé un couple de retraités à Verneuil-en-Halatte a commencé ce matin à la Cour d'assises de Beauvais. Ils encourent la réclusion criminelle à perpétuité pour vol avec violence ayant entraîné la mort.

≡

Marcel Flinoy, 77 ans, et son épouse Colette, 74 ans, étaient de simples retraités, lui de la SNCF, elle d'un emploi d'aide cuisinière. Des gens ordinaires.

Le 30 janvier 2007 sur le coup des 11 heures, Marcel et Colette sont de retour chez eux. Marcel gare son Audi A4 dans le garage qui jouxte la maison. C'est alors que trois malfaiteurs encagoulés leur tombent dessus. Marcel se défend, arrache une cagoule, mais il doit abandonner les clés de la voiture.

L'un des voleurs entame une brusque marche arrière. Colette veut pourtant attraper son sac par la portière entrouverte. ***C'est ainsi qu'elle se retrouve coincée, le bassin écrasé****, entre le véhicule et le montant de la porte du garage…*

Elle décède le lendemain à l'hôpital de Creil*, dont elle était pourtant sortie quelques heures après son admission. Les médecins n'étaient pas parvenus à déceler une hémorragie*

interne. Marcel, pour qui, depuis ce triste jour, la vie se résumait au silence et au tic-tac de l'horloge du salon, ne verra jamais le visage des trois responsables présumés de la mort de sa femme. ***Il s'est effondré dans son jardin au début de l'automne. Un mois et demi avant le procès.***

Source : Courrier picard